

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV

Séance du 26 juin 2008 - Convocation du 19 juin 2008

Compte rendu affiché le 4 juillet 2008

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme GOYON, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. MANIKAS.

Absents représentés

Mme SORREL-DUNAND par M. CHRETIN, Mme MAY par Mme GLATARD ; Mme BROSSARD par Mme GOYON ; Mlle COIN par M. BUFFARD ; M. MACHURAT par M. MANIKAS ; M. DESBOIS par Mme ORIOL ; Mme CORSET par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	29
Exprimés	29

Objet : Création d'un poste d'Assistant Technique

Le Service Espaces Verts/Cadre de Vie connaît une augmentation constante de son activité, notamment pour gérer les dossiers relatifs à la Voirie et aux réseaux.

Actuellement, le chef de service gère ces problèmes et il convient de créer un poste d'assistant technique capable de prendre en charge les interventions techniques de proximité et d'être un interlocuteur du Grand Lyon et des concessionnaires.

Aussi, il est proposé de créer un poste, à compter du 1^{er} juillet 2008, dans le cadre d'emploi des agents de maîtrise à temps complet.

Le Comité Technique Paritaire, dans sa séance du 13 juin 2008, a émis un avis favorable à cette création de poste.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 13 juin 2008,
- AUTORISE la modification du tableau des effectifs à compter du 1^{er} juillet 2008 telle que présentée ci-dessus,
- **DIT que les crédits nécessaires à l'application de la présente décision sont prévus au Budget Primitif,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 26 juin 2008
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 09/07/2008
- Publication ou affichage le 09/07/2008
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 9 juillet 2008
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.